CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E174792** **VALABLE JUSQU'AU** **16/10/2027**

ÉDITÉ LE 28/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2000

Raison sociale : STEPHANE FABES

Forme juridique : SAS

Capital : 7 622

907 ROUTE DU FENOUIL
33920 CIVRAC-DE-BLAYE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 2000 B 500387622

Siret : 431 781 160 00012

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7120870

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 045276620020.

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 045276620020.

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 05 57 68 19 31 **Fax :** 05 57 68 19 31

Portable : 06 26 89 61 89

Responsabilité légale :
FABES STÉPHANE DIRECTEUR GÉNÉRAL / ANGLADE SOPHIE DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE

Site Internet :

E-mail : sas.stephanefabes@outlook.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 225 074 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	4	02/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/08/2026 11:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.